



LA SUISSE SE PRÉOCCUPE À NOUVEAU DE SA DÉFENSE

AGEFI - 26.06.2019

L'ANCIEN ASTRONAUTE CLAUDE NICOLLIER APPORTE UN PRÉCIEUX SOUTIEN À L'ACHAT D'UN NOUVEL AVION DE COMBAT POUR L'ARMÉE SUISSE. CETTE ACQUISITION DOIT S'INSCRIRE DANS LE CADRE D'UN NÉCESSAIRE REGAIN D'IMPORTANCE ACCORDÉ AUX AFFAIRES MILITAIRES.

Avec quatre concurrents au lieu des cinq initialement prévus, la sélection du futur avion de combat de l'armée suisse se poursuit. Le programme «Air2030» vient en outre de recevoir un appui réjouissant à travers les conclusions de l'ancien astronaute Claude Nicollier, qui a aussi été pilote de chasse et à qui la conseillère fédérale Viola Amherd avait demandé un avis externe. Au-delà des critiques sur la communication et sur la stratégie politique, sur lesquelles certains médias se sont focalisés, la réalité est que M. Nicollier, personnalité respectée et admirée, soutient l'achat de quarante avions pour renouveler l'ensemble de la flotte aérienne helvétique d'ici une dizaine d'années.

Ce programme d'acquisition est intéressant pour de nombreuses entreprises suisses, qui en espèrent des retombées durables à travers les affaires compensatoires. Le Conseil fédéral propose que la compensation ne soit pas intégrale, les fournisseurs étrangers devant générer des affaires compensatoires directes à hauteur de 20% et indirectes pour 40%. L'intérêt n'en reste pas moins vif au sein de certains secteurs de l'industrie.

Au-delà de l'aspect économique, l'enjeu principal est militaire. Les vieux F-5 sont en fin de vie et les F/A-18 le seront dans dix ans. Il s'agit donc de renouveler en une seule fois toute la flotte aérienne si l'on veut éviter de se retrouver sans défense aérienne en 2030. L'aviation militaire est utile en temps de paix pour assurer la «police du ciel». En cas de tensions ou de conflit, elle doit empêcher le survol de la Suisse par des avions étrangers, repousser d'éventuelles attaques aériennes, mener des missions de reconnaissance, protéger et appuyer les troupes au sol - ces dernières ne pouvant rien faire sans un contrôle de l'espace aérien.

Le nouvel avion, mais aussi le nouveau système de défense sol-air de longue portée qui le complétera, permettront à l'armée de retrouver certaines capacités qu'elle a perdues depuis vingt ans. Ces acquisitions

s'inscrivent donc dans le cadre plus large d'un regain d'importance accordé aux affaires militaires. En 2016, le Parlement a alloué à l'armée des budgets annuels de quelque 5 milliards de francs jusqu'en 2020. Ce niveau devra ensuite être progressivement relevé pendant une dizaine d'années pour absorber le renouvellement de la défense aérienne. D'une manière générale, il faut souhaiter que les futurs parlementaires issus des élections de cet automne continuent à accorder les moyens financiers nécessaires aux missions de défense.

Ce même souci de préserver la capacité d'action de l'armée a conduit le Conseil fédéral à réviser certaines conditions d'accès au service civil, afin d'atténuer l'explosion du nombre de demandes, de préserver les effectifs nécessaires à l'armée et d'éviter que cette dernière ne perde des soldats et des cadres juste après leur formation. Cette réforme du service civil devra être menée à bien, dans l'intérêt d'une défense crédible de la Suisse.